

Chartres, BM, ms. 1138 : Livre blanc : Recueil des droits et devoirs de l'évêché de Chartres (XIV^e siècle, après 1350 ?)

Manuscrit étudié et remis en ordre en 2015-2016 par les étudiants¹ du cours « Initiation aux sources historiques » en L3 d'Histoire, à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, sous la direction de Pierre Chastang et Isabelle Bretthauer.

Contenu du manuscrit, établi par Isabelle Bretthauer :

Folios	Contenu	Copies dans d'autres manuscrits ²	Publications modernes
[F°1] F°2-67r°	Cartulaire des fiefs de l'évêché	Livre Rouge et Livre Noir	<p>. Edition des fol.10-12 dans <i>Bulletin du Comité Historique des Monuments écrits de l'Histoire...</i>, vol. 1, p.152-158. Edition par M. Lejeune, bibliothécaire de la ville, à partir du ms. 1137 et du cartulaire 43 de la BNF (lat. 10096)</p> <p>. <i>Carta janitoris</i> publiée dans <i>Cartulaire de ND de Chartres</i> (E. de Lépinos et L. Merlet, 1862-1865) et sur le site de l'Ecole des Chartres avec indication de la foliotation</p> <p>. <i>Carta janitoris</i> publiée aussi dans <i>Histoire de Chartres</i>, par E. de Lépinos (t.1, p.493). Attention : sur l'édition numérique, datation en août 1210 mais le ms. 1138 = août 1250 (tout comme éd. de Lépinos) : acte dans ms. 1138 = copie ultérieure comprenant le texte de 1210</p> <p>. <i>Carta clausarii</i> publiée par E. de Lépinos (<i>Histoire de Chartres</i>, t.1, p.494) et par E. de Lépinos et L. Merlet (<i>Cartulaire de ND</i>). La date est quasiment illisible, on lit "mense maii".</p> <p>. <i>Carta maioris sancti Karauni marescali domini episcopi Carnotensis</i> publiée par E. de Lépinos (<i>Histoire de Chartres</i>, t.1, p.495-496), absente du Cartulaire de ND ?</p> <p>. Hic est feodus Alloye Et valor. ... Alloya - Braiotum valet..., publié par extrait par d'Hozier, Armorial général de la France, t.1, p.59</p>
F°67v°-69r°	Liste des droits de l'évêque de Chartres dans la ville [pancarte 1320/21]	Livre Rouge et Livre Noir	<p>. Edition dans E. de Lépinos, <i>Histoire de Chartres</i>, Appendice 10, § 2, p.537-539</p>

¹ Peter Bazabidila, Romain Bentolila, Thomas Biard, Ludovic Blanquet, Jean-Philippe Clavère, Alexandre Diaz, Benjamin Diaz, Hyon-Song Dupuy, Nicolas Formentin, Lucie Grellard, Inès Kalkoz, Caroline Lethielleux, Maxime Marsault, Mélanie Rozé, Pierre Selsis, Katiana Seneviratne.

² Livre Rouge : Chartres, BM, ms. 1137. Livre Noir : Paris, BNF, ms. lat. 10096.

F°69v°-96r°	Compte des décimes du diocèse de Chartres [1350 ?]	Livre Rouge et Livre Noir	. Edition par A. Longnon, <i>Pouillés de la province de Sens</i> , p.142-186 : Longnon a utilisé plusieurs manuscrits ; le ms. 1138 présente de nombreuses différences avec les manuscrits utilisés et Longnon indique en note les ajouts présents dans le ms 1138.
F°96r°-[120]	Pouillé du diocèse de Chartres	Livre Rouge et Livre Noir (d'après A. Longnon)	. Edité dans Guérard, <i>Cartulaire de Saint-Père de Chartres</i> , t.1, fascicule 1, prolégomènes, p.cxcvii-ccciv . Edité dans A. Longnon, <i>Pouillés de la province de Sens</i> , p.103-132 . <i>Hoc sermones facit episcopus per annum in ecclesia Carnotensi</i> (fol. 99r°) édité par E. de Lépinos et L. Merlet, <i>Cartulaire de Notre-Dame de Chartres</i> , t.2, p.. (mais le ms 1138 n'est pas indiqué parmi les sources) et par A. Longnon qui le signale dans le pouillé du diocèse de Chartres (<i>Pouillés de la province...</i> , p.106-107)
F°[121]-[162]	Censier du temporel de l'évêché de Chartres	Livre Rouge et Livre Noir	Inédit ?
F°163-172r°	Comptes des revenus et des dépenses de l'évêché de Chartres	Livre Rouge et Livre Noir	. "Hii sunt redditus quos debent insimul episcopus et capicerius matriculariis" édité dans <i>Cartulaire de ND de Chartres</i> (E. de Lépinos et L. Merlet) . "Hii sunt redditus quos episcopus debet per se matriculariis clericis et laicis" édité dans <i>Cartulaire de ND de Chartres</i> (E. de Lépinos et L. Merlet) . "Hii sunt redditus episcopatus Carnotensis" édité dans <i>Cartulaire de ND de Chartres</i> (E. de Lépinos et L. Merlet)
F°173v°- ?	Pièces du procès entre Charles comte de Chartres et l'évêque de Chartres à propos des droits de chacun dans la ville et les alentours	Livre Rouge	. <i>Hoc est instrumentum factum propter contentionem motam inter...</i> , édité de façon résumée dans E. de Lépinos, <i>Histoire de Chartres</i> , t.1, p.537 par extrait. Les actes de commissions ne sont pas édités